Lyon : pas de motif religieux pour le tabassage pendant le ramadan ?

22/09/2010 à 19h34

Le tabassage à Lyon le 13 août, de Hamara Diarra, 45 ans, d'origine sénégalaise, alors qu'il buvait à la terrasse d'un café pendant le ramadan n'aurait aucune connotation religieuse. C'est ce qu'affirme le procureur de la République, Marc Désert.

La victime est aujourd'hui partiellement paralysé et malentendant, après plusieurs jours passés dans le coma.

Un de ses agresseurs, un Lyonnais de 24 ans, a été interpellé il y a une semaine à son domicile, soupçonné d'être l'auteur principal de l'agression. «*Il a été formellement reconnu par plusieurs témoins, deux d'entre eux ayant témoigné sous X et un troisième à visage découvert et plusieurs éléments donnent à penser qu'il est à l'origine de la bagarre*», a dit le magistrat. Ce «*petit délinquant de banlieue déjà condamné à plusieurs reprises*» encourt jusqu'à quinze ans de réclusion criminelle. «*Il faisait l'objet d'écoutes téléphoniques dans une affaire de stupéfiants et a été confondu grâce à elles*», a-t-il expliqué.

Chose importante à signaler dans cette histoire qui a bouleversé – à juste titre – tout l'espace médiatique (mais dont on ne retrouve aucun écho aujourd'hui, mis à part une dépêche de l'AFP…) **«*l'argument religieux*» n'était qu' «*un prétexte et le ramadan fut tout à fait instrumentalisé*»**, a souligné le procureur de la république Marc Désert, selon lequel tout «*donne à penser qu'il n'appartient pas à la mouvance intégriste ou islamiste et qu'il ne pratique pas*».

SaphirNews